



Informations Générales – Règlement Interieur Ecole de velo

L'école de vélo du Vélo Club Mont Aigoual Pays Viganais est une structure qui propose une initiation et une formation des jeunes, dans le cadre de la découverte du cyclisme à travers des activités de loisir et de compétition :

- Pour apprendre les techniques du VTT : maniabilité, Trial, descente, Cross-country , orientation
- Acquérir de bonnes bases pour pratiquer et progresser en VTT
- S'initier à la compétition

Fonctionnement :

Capacité d'accueil :

La capacité d'accueil est fixée à 50 jeunes, née avant 2020 partagés en groupes de niveaux.

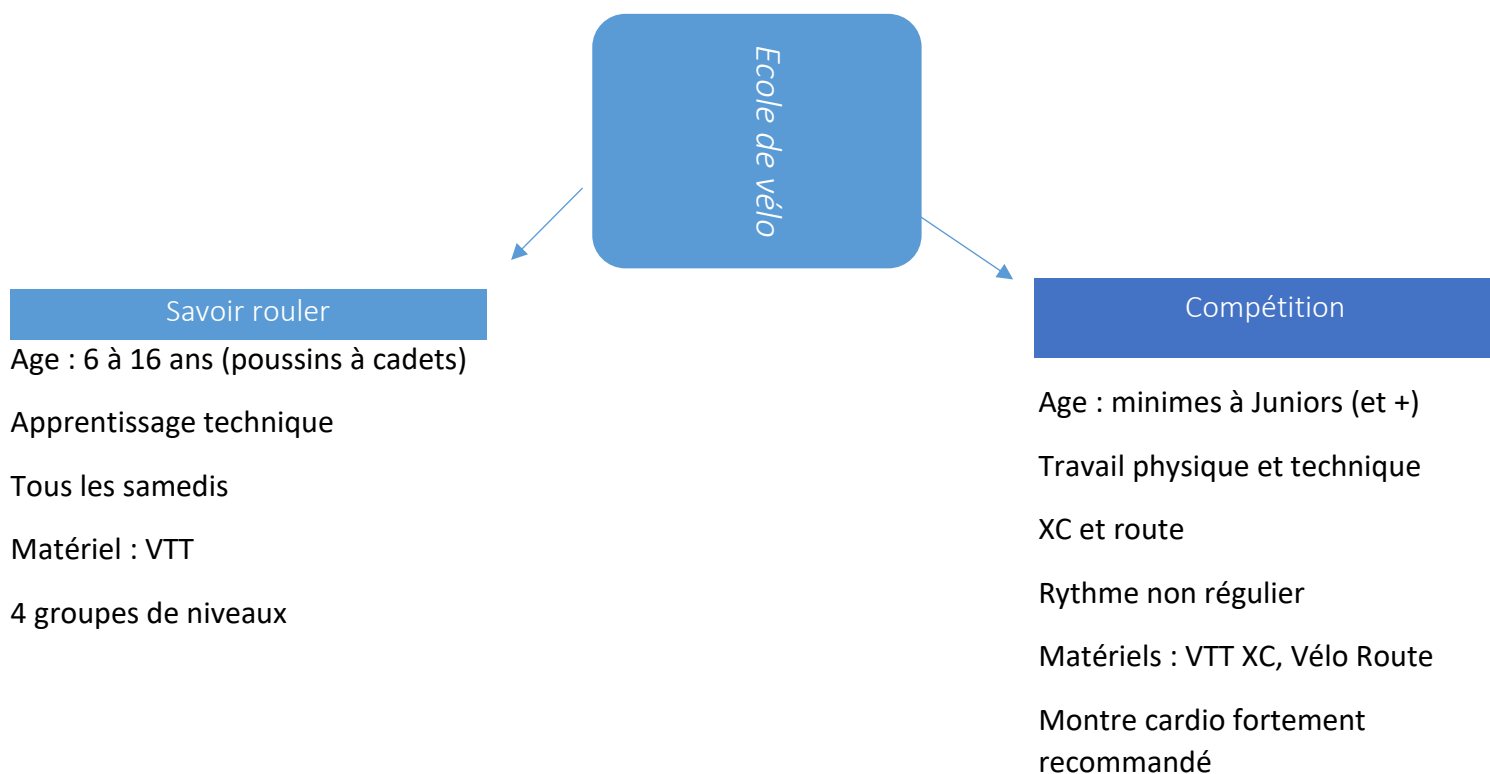
Jours et heures d'ouverture :

L'école de vélo est ouverte de septembre à Juin : le samedi

- 1 samedi sur 2 : le matin , encadrement par nos moniteurs bénévoles
- 1 samedi sur 2 : 4 créneaux sur la journée encadrés par des Moniteurs professionnels

Un planning vous sera transmis la semaine suivant la reprise et vous y aurez accès sur le site du club

L'école de vélo sera partagée en 2 sections :





Informations Générales – Règlement Interieur Ecole de velo

Les groupes seront faits en fonction des âges, des niveaux et de la participation aux compétitions.
Maintien d'une section Enduro, vélo d'enduro et protections obligatoire à partir de minimes

L'école est fermée pendant les vacances scolaires.

Responsables :

Cyrille Pilat a la responsabilité de l'école de vélo du VCMAPV.

Les séances sont encadrées par des moniteurs bénévoles diplômés un samedi sur 2 :

David Metge (entraîneur fédéral)
Jules Metge (entraîneur club)
Romain Bottoni (entraîneur club)
Jean Marc Deltell (entraîneur club)
Charlotte Garcia (Entraîneur club)
André Thion (Entraîneur club)
Jean François Barral (entraîneur jeune)
Mathilde Metge (entraîneur jeune)
Cyrille Pilat (entraîneur jeune)
Roméo Berger Obert (entraîneur club)
Lucile Metge (entraîneur club)
Mona Buseti (entraîneur club)
Lucas Oury (entraîneur club)
Samuel Combernoux (entraîneur club)
Martial Carrierre (entraîneur club)
Sébastien Bourrie (entraîneur club)

et des parents bénévoles

Une nouveauté pour cette année, un samedi sur 2, les entraînements seront encadrés par des Moniteurs diplômés : Florian Suau ou Rudy Cabirou, les 4 groupes seront repartis sur des créneaux sur la journée de 9h à 17h

Un planning vous sera communiqué dès la validation de l'inscription sur le site du club

Admission :

Adhésion :

Pour être admis, le jeune doit avoir souscrit une licence FFC et avoir réglé sa cotisation.

Age :

L'école de vélo s'adresse aux jeunes enfants (garçons et filles) à partir de 6 ans et jusqu'à 18 ans, possédant un vélo adapté (VTT), réglé à leur taille et en état de fonctionnement (freins, dérailleur...).

Inscription :

L'inscription se fera en ligne sur le site du club : <https://www.veloaignoualviganais.com/>

Le dossier doit être rempli avant le **Samedi 26 septembre 2026**

Les paiements se feront au responsable du club



Informations Générales – Règlement Interieur Ecole de velo

La licence doit être créée sur le site [Espace Licencié - FFC](#), après les 2 premières séances pour les nouveaux, sinon votre enfant n'aura pas d'assurance.

Période d'essai :

Dans la mesure où un jeune désirerait découvrir l'école de cyclisme avant de s'inscrire au club (non licencié), il pourra effectuer 2 séances avant de prendre sa décision.

Habillement :

Un maillot à manches courtes du club est offert à chaque enfant (livraison environ 2 mois après la fin des inscriptions)

Les enfants doivent avoir une tenue adaptée aux conditions météorologiques.

Vie à l'école de vélo:

Comportement

L'encadrement de l'école de vélo prend toutes les dispositions nécessaires pour garantir la sécurité des jeunes qui lui sont confiés avec en particulier:

- La vérification des organes de sécurité sur le vélo,
- Le port du casque qui est obligatoire,
- Le respect des règles de vie communes (respect d'autrui, du matériel, discipline lors des séances, assiduité aux cours, prudence)

En cas de non-respect de ces consignes, l'encadrement sera amené à prendre des mesures adaptées qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion temporaire, voir définitive après en avoir informé les parents (sans remboursement de la licence et de la cotisation).

Liste du matériel :

Les jeunes doivent avoir à chaque séance, le matériel dont la liste est donnée ci-dessous :

- Casque adapté, réglé et conforme aux normes en vigueur
- Vélo en bon état (freins, pneus, transmission, vitesses adaptés minimum 5)
- Collation et de l'eau
- Vêtements adaptés aux conditions climatiques et gants.
- Une chambre à air correspondant à son vélo

Le vélo doit être en bon état de marche, pour ne pas pénaliser les autres enfants du groupe en cas de dysfonctionnement régulier.

En cas d'annulation pour mauvais temps, vous recevrez un mail le samedi avant 8h au plus tard et vous

Compétitions :

L'école de vélo participe à différentes compétitions tout au long de l'année (Challenge gardois, Trophée régional des jeunes vététistes, Coupe régionale...)

La participation à ces épreuves fait partie de l'apprentissage du jeune cycliste. La participation à ces épreuves favorise l'esprit d'équipe, et permet aux jeunes de progresser ensemble.



Informations Générales – Règlement Interieur Ecole de velo

Cette année encore, nous souhaitons que chaque enfant de l'école de vélo participe à au moins une compétition, en début de saison 2027.

Engagements :

Le club s'occupe des engagements aux compétitions. Les frais inscriptions sont payés par le club pour le challenge Gardois VTT, TRJV et coupe régionale VTT, les autres courses sont gérées individuellement et le club ne prendra pas en charge les frais.

Vous recevrez par mail les informations sur les compétitions à venir. Une réponse est souhaitée le Dimanche avant la compétition. En cas de doute, l'engagement peut se faire sur place (un jeune qui s'engage à l'avance se doit d'être présent sur la compétition sinon un remboursement de l'inscription sera demandé).

Le port du maillot du Club est obligatoire sur les compétitions ou l'engagement est payé par ce dernier.

Déplacements sur les courses:

A l'approche d'une épreuve, un rendez-vous est donné directement sur le site de la course. Un point de ralliement sous barnum est mis en place sur les épreuves, pour plus de convivialité.

Participation des parents :

Nous encourageons les parents à nous aider au bon fonctionnement du club. Cela peut se faire notamment en participant à l'organisation de nos épreuves (n'oublions pas que tous les encadrants et dirigeants du club sont bénévoles et œuvrent pour proposer une activité de qualité à votre enfant) ou en venant accompagner un groupe le samedi matin. Ces « coups de mains » sont souvent de bons moments pour tous où l'esprit club prend tout son sens.

Communication :

La communication se fait essentiellement par courriel, et par le biais du site internet :

www.veloigoualviganaais.com et sur le Facebook du club

Organisations du Club 2025 prévisionnelles :

Trophée régional des jeunes vététistes à Montdardier
Cycl Aigoual région Occitanie Route et VTT

Partenaires

Le club a différents partenaires chez lesquels vous pouvez bénéficier de réduction en présentant votre licence :

- La bicyclette Viganaise- Le Vigan
- Culture Vélo Montpellier
- GEM bike Ganges et Ales
- Giant ales